



## Communiqué de presse

(Genève, lundi 17 septembre 2018)

### **QUAND LES GESTIONNAIRES DE FORTUNE EXTERNES RETOURNENT A LEURS ETUDES ; UN PARTENARIAT INEDIT ENTRE L'ARIF ET L'ISFB.**

EN CE DEBUT D'EXERCICE 2018-2019, L'ASSOCIATION ROMANDE DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS (ARIF) ET L'INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION BANCAIRE (ISFB) ONT CONCLU UN PARTENARIAT INEDIT AFIN DE PROPOSER AUX 3,000 GESTIONNAIRES DE FORTUNE EXTERNES (GFE) DE SUISSE ROMANDE UN PROGRAMME DE CERTIFICATION SAQ-CWMA.

Le label CWMA (Certified Wealth Management Advisor) est le standard professionnel adopté par les banques suisses depuis 2016 pour leurs conseillers en gestion de fortune. Anticipant les obligations de formation que les nouvelles lois sur les services et établissements financiers (LSFin/LEFin) imposeront aux GFE dès 2020, l'ARIF offre à ces intermédiaires financiers la possibilité de commencer dès maintenant un programme de formation/préparation à cette certification qui leur sera accessible dès janvier 2019.

« *Cela fait partie de la mission de l'ARIF que d'accompagner les GFE, et ses membres en particulier, dans les changements réglementaires et leur donner les outils pour continuer d'exercer leur métier efficacement, en conformité avec les règles établies par le législateur et par la FINMA* », expose Me Stéphanie Hodara, membre du Comité de l'ARIF. « *Nous sommes ravis d'avoir trouvé cette solution avec un partenaire de qualité tel que l'ISFB, et nous espérons que de nombreux GFE profiteront de cette opportunité* ».

L'ISFB assure le processus de certification CWMA pour le compte de SAQ (Swiss Association for Quality). La formation/préparation à la certification, disponible en français et anglais, est dispensée conjointement par l'ARIF et l'ISFB, s'étale sur 6 à 9 mois (e-Learning et/ou programme intensif en présence sur 6 jours) et couvre les 15 thèmes de compétences CWMA. L'ARIF et l'ISFB ont collaboré pendant 11 mois pour rendre accessible cette certification aux GFE (initialement réservée aux banques) et mettre au point un programme efficace de formation/préparation. L'obtention de la même certification que les banquiers sera pour les GFE la meilleure manière de se préparer aux exigences de formation requises par la LSFin et nécessaires pour obtenir leur licence FINMA dès l'entrée en vigueur de la LEFin.

M. Michel Juvet, président de l'ISFB déclare : « *en tant que leader de la formation bancaire et financière en Suisse romande, il était primordial pour l'ISFB d'être les premiers à offrir aux GFE un programme de certification leur permettant de faire reconnaître leur expertise dans un marché de la gestion de fortune en pleine évolution* ».

La certification sera proposée à tarif préférentiel aux membres de l'ARIF: CHF 1'650.-. Le prix de la formation (estimé entre CHF 1'600.- et 6'000.-) sera fonction des besoins de chaque GFE et des synergies/économies que la mutualisation au sein de l'ARIF permettra. L'ARIF et l'ISFB ne poursuivant pas de but lucratif, les GFE sont ainsi assurés de bénéficier du prix le plus juste.

« Le marché des intermédiaires financiers en Suisse est en constante évolution, avec une consolidation des acteurs de la place et une augmentation de leur responsabilisation », déclare M. Gerardo Farini, CEO de Gepolis, la première société de gestion de fortune romande à suivre le programme de formation. « Dans le but de maintenir le degré d'excellence auquel nos clients sont habitués, nous avons décidé de faire participer tous nos collaborateurs à cette formation - dès qu'elle a été accessible et avant qu'elle ne devienne obligatoire ».

#### Contacts :

##### ARIF :

- Me Stéphanie Hodara : 058 810 22 33, hodara@altenburger.ch
- M. Norberto Birchler, directeur : 022 310 07 35, birchler@arif.ch

##### ISFB :

- M. Frédéric Kohler, directeur : 022 827 30 02, fk@isfb.ch



Créée à Genève le 15 mars 1999, **l'Association Romande des Intermédiaires Financiers (ARIF)** est une association de droit privé, sans but lucratif, délégataire d'une tâche publique pour la prévention et la lutte contre le blanchiment de valeurs patrimoniales, telle que définie par la Loi fédérale sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans le secteur financier (LBA). En 2009, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a reconnu les normes d'autorégulation de l'ARIF (Code de déontologie) pour le secteur de la gestion de fortune indépendante. L'ARIF est un organisme d'autorégulation reconnu (OAR) au sens des art. 24 ss LBA. Seul OAR pluridisciplinaire basé en Suisse romande, l'ARIF est une association indépendante de toute autre association professionnelle ou formation politique. L'ARIF compte actuellement un peu plus de 450 membres. Elle est ouverte à tous les intermédiaires financiers non bancaires exerçant leur activité en Suisse.



Depuis 30 ans, **l'Institut Supérieur de Formation Bancaire (ISFB)** joue un rôle majeur dans l'évaluation, le développement et la certification des compétences bancaires et financières. Il participe ainsi activement au maintien de la compétitivité de la place financière genevoise. Association professionnelle à but non lucratif reconnue d'utilité publique par l'Etat de Genève, l'institut est aujourd'hui le leader romand en matière de formation continue bancaire. L'ISFB est certifié ISO29990:2010, ISO9001:2015 et est également accrédité SAQ.